



PRÉSENTATION VIAMEDIS SANTÉ

VIAMEDIS SANTÉ

Né pour développer un système de Tiers Payant clef en mains pour les acteurs de la santé, Viamedis Santé est devenu l'un des leaders de la gestion santé, et propose des solutions industrielles de gestion des portefeuilles santé : Tiers Payant, maîtrise des dépenses de santé, liquidation, activités support...



Nombre de salariés : **219**



Montant des prestations versées : **1,5 € milliard sur l'année 2016**



Chiffre d'affaires : **28 € millions**



Nombre de Professionnels de santé référencés : tous les professionnels de santé qui acceptent de faire le Tiers Payant soit **plus de 230 000**



Nombre de bénéficiaires des services : **13 millions**



Nombre de factures traitées : **35 millions**



Nombre de dossiers traités en gestion pour compte des prestations santé : **plus de 810 000 dossiers**

Plus de **80 organismes complémentaires** nous font confiance aujourd'hui.

La politique qualité de Viamedis Santé :

- Au niveau opérationnel (certification ISO 9001 version 2008) et organisationnel (CMMI niveau II),
- Démarche ERM («Enterprise Risk Management») avec une gestion contrôle interne totalement intégrée,
- Mise en place d'un PRA.

**Plus de 230 000 Professionnels de santé référencés par Viamedis Santé
en métropole et dans les DROM**

Tiers Payant Viamedis Santé répartis par Professionnels de santé

Établissements hospitaliers privés et publics, pharmacie et centres mutualistes (pour les mutuelles cotisantes)	100%
Opticiens	95 %
Biologistes	92 %
Radiologues	83 %
Établissements de soins externes (hôpitaux, centres de santé,...)	+ 75 %
Auxiliaires médicaux	+ 25 %
Chirurgiens dentistes libéraux	14 %
Médecins généralistes et spécialistes	3 200
Fournisseurs d'appareillage médical et laboratoires d'audioprothèses	3 000

Les avantages de Viamedis Santé

① Une gestion en temps réel

- **Visiodroits** : pour renforcer le contrôle des droits au Tiers Payant pharmacie, Viamedis Santé a mis en place Visiodroits qui permet aux pharmaciens de contrôler les droits au Tiers Payant du bénéficiaire et d'éviter tous rejets, à partir de son poste de travail,
- **Réponse en automatique et en temps réel*** des demandes de prise en charge toutes disciplines.

② Des services à destination des PS et des AMC

- **Viamedispro.fr** : portail de conventionnement en ligne et d'informations dédié aux Professionnels de santé,
- **Viamedis.net** : portail de gestion des prises en charge toutes disciplines (optique, audio, dentaire et hospitalière) et du Tiers Payant sur les pratiques médicales courantes dernière génération,
- **Géolocalisation des Professionnels de santé** : des outils mis à disposition pour les bénéficiaires des contrats santé.

Viamedis Santé est l'**interlocuteur unique** du Professionnel de santé : vérification des droits des bénéficiaires, demande de prise en charge, paiement des prestations,...

**Pour les organismes complémentaires connectés en webservices avec Viamedis Santé.*

Et pour tous les acteurs du monde de la santé un site avec toute l'actualité et l'offre de services de Viamedis Santé : www.viamedis.fr

Le Tiers Payant Généralisé (art 83 de la Loi de Santé du 27 janvier 2016)

Les solutions Viamedis Santé permettent déjà à nos clients de respecter leurs obligations légales :

- Pratique du Tiers Payant avec tous les Professionnels exerçant en ville qui le souhaitent, soit environ 230 000 parmi lesquels la plus grande partie des pharmacies, auxiliaires médicaux, radiologues, laboratoires et opticiens,
- Traitement des demandes de remboursement des Professionnels de santé quelles que soient les modalités d'échange retenues (flux électroniques , factures papier),
- Service de conventionnement en ligne pour faciliter le référencement des Professionnels de santé,
- Garantie de paiement aux Professionnels de santé,
- Engagement conventionnel sur le règlement des prestations aux Professionnels de santé.

De plus, Viamedis Santé propose le **Tiers Payant Généralisé de l'inter-AMC**, qui comprend le référencement unique des PS, les webservices d'identification des bénéficiaires (IDB) et de calcul des prestations (CLC), et l'intégration du datamatrix sur les cartes de Tiers Payant.

La régulation et maîtrise des dépenses de santé

L'offre Perform Optique : contrôle des prises en charge en optique

L'objectif est d'éviter les surfacturations et de limiter les abus en optique tout en préservant la liberté de choix du Professionnel de santé par le bénéficiaire et ce, sans imposer une révision des garanties du contrat santé.

- Toutes les demandes de prise en charge sont contrôlées par viamedis.net au plan tarifaire avant règlement, pour vérifier la conformité du prix des verres proposés par l'opticien par rapport au prix de référence.
- En cas de facturation abusive, Viamedis Santé contacte l'opticien afin qu'il revoie sa demande.

Zoom sur le Tiers Payant Hospitalier



Pack Hospi Viamedis : enfin, la gestion Hospi se simplifie !

Les solutions Viamedis Santé couvrent l'ensemble des domaines de la gestion hospitalière. Tous les actes de gestion sont largement automatisés :

- Relations entre trésoreries, hôpitaux et gestionnaires,
- Saisie des demandes de prises en charge, plus de 30 % directement sur viamedis.net,
- Valorisation et facturation des prises en charge.

Viamedis Santé participe au projet ROC en hospitalisation, et développe les webservices d'identification des bénéficiaires, de calcul des prestations (devis et prise en charge) et de facturation.

Le positionnement de Viamedis Santé

Acteur incontournable, **Viamedis Santé** se positionne comme un HUB au cœur du système de santé.

Viamedis Santé propose une gamme d'offres de service complète alliant technologie et savoir-faire. Ce positionnement unique couvre l'intégralité de la chaîne de valeur des actes santé (Tiers Payant et hors Tiers Payant) au travers :

- Du Tiers Payant,
- De la maîtrise des risques, s'articulant autour de devis conseil, contrôles tarifaires, réseaux et détection de pratiques abusives sur l'ensemble des prestations sujettes à dérive,
- Des services et d'outils d'aide à la gestion comme les activités de débordement ou de saisie de prestations industrielles,
- De services au cœur du parcours de soins de l'assuré,
- De la formation pour vos équipes de gestionnaire.

Le HUB de Viamedis Santé est connecté à l'ensemble du marché

